

É D I T O R I A L

1992

*: un chiffre qui est devenu presque magique, symbole de tous les espoirs et de toutes les craintes. Il y a un an, personne ou presque n'avait entendu parler du **Livre Blanc de la CEE** consacré à l'« **achèvement du marché intérieur** », ce document qui constitue désormais la charte de l'Europe Financière. Aujourd'hui, au contraire, il n'est pas une déclaration, il n'est pas un article qui ne se donne pour perspective la libre prestation transfrontière de services, nouvelle règle du jeu communautaire. Ni trop d'honneur, ni trop d'indignité : après avoir négligé pendant longtemps la dimension financière de la construction européenne (le rapport Segré sur l'Europe Financière ne date-t-il pas de 1966 ?), il ne sert à rien d'en faire aujourd'hui le point de passage obligé de toute réforme.*

*Au moment où la France se prépare à affronter une concurrence internationale que le **Livre Blanc** (mais aussi le nouveau round du GATT) va aviver, il est essentiel de faire le point. Faire le point sur la compétitivité des intermédiaires financiers français ; faire le point sur la spécificité de la dimension européenne en matière financière et monétaire ; faire le point sur les freins, nombreux, qui s'opposent à la construction d'un « **grand marché intérieur** » ; faire le point enfin sur les conséquences pour la France d'un marché financier intégré à l'échelle de l'Europe. C'est l'objectif de ce Numéro Spécial que d'éclairer, à partir de faits, de chiffres et d'idées un débat dont dépend pour partie l'avenir de la France sur l'échiquier financier international.*

3

*La majeure partie de ce numéro est constituée d'articles présentés lors d'un colloque organisé par la CEE sur « **L'Europe et l'avenir des services financiers** ». Ce colloque s'est déroulé à Bruxelles, dans le cadre du Programme FAST, les 5, 6 et 7 novembre 1986¹.*

La Commission Européenne a fait preuve d'une très grande ouverture d'esprit en organisant ce Colloque au moment même où sortait le Livre Blanc et en faisant appel à des intervenants venant d'horizons très différents et partageant des convictions parfois divergentes quant à l'avenir de l'Europe Financière.

Au nom du Comité Scientifique de ce Colloque que j'ai eu l'honneur de présider, et aujourd'hui au nom de la Revue d'Economie Financière, que la CEE soit remerciée d'avoir ainsi permis d'ouvrir une discussion, nécessairement contradictoire, dont l'Europe a, nous semble-t-il, plus que jamais besoin. En espérant que les lecteurs de la Revue d'Economie Financière trouveront dans ces articles et dans les textes qui les complètent les éléments qui leur permettront, à leur tour, de mieux appréhender les termes d'un débat trop important pour être mené sur le seul plan idéologique.

Olivier PASTRE

¹ - L'intégralité des actes de ce Colloque est disponible auprès de la CEE (DG XII - Programme FAST).